

«La notion d'«Action de l'Etat en mer» (AEM) désigne en France l'ensemble des missions relevant en mer de l'Etat, à l'exception des missions liées à la défense nationale. Le dispositif repose sur la coordination des administrations disposant de compétences et de moyens en mer et de l'implication du ministère de la défense. Cette notion remplace celles de «coastguards» ou de «borderguards» qui se retrouvent dans d'autres pays. L'AEM comporte quatre missions, dont la sécurité maritime et le sauvetage en mer, la sûreté maritime et portuaire, la lutte contre le trafic illicite, la surveillance et le contrôle des pêches, la prévention des rejets illicites en mer et pollutions volontaires, la lutte contre l'immigration illégale par voie maritime.»

## PUBLIC :

Personnel des administrations publiques, militaires, agences d'Etat ou partenaires de l'Etat, amenés à participer à la régulation des activités maritimes et côtières.

## OBJECTIF :

- Comprendre le concept et les enjeux de l'Action de l'Etat en Mer
- Connaître l'organisation administrative et opérationnelle française
- Connaître les acteurs et les fonctions

## THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Définition de l'action de l'Etat en mer
- Le concept d'autorité administrative unique
- Le rôle des administrations disposant de moyens d'intervention en mer
- La capacité de constater les infractions en mer
- Les missions relevant de la sécurité maritime
- Les dispositifs de prévention, protection et réaction relevant de la sûreté maritime
- La lutte contre les activités illégales et illicites

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

Cette formation se présente comme un parcours à travers les différentes administrations mobilisées sur l'Action de l'Etat en Mer. A partir d'une schématisation de l'organisation globale, les rôles sont expliqués, commentés et illustrés par des cas concrets.

## Les dates à ne pas manquer :

Une activité finale de validation des compétences sera prévue en fin de formation. La date sera communiquée lors des inscriptions.

## Rythme préconisé :

Travail libre à répartir sur deux semaines.



Tarif plein : 330 euros  
Tarif subventionné\* (étudiants, doctorants, membre de l'Institut Universitaire Mer et Littoral) : 122 euros



29 MAI 2017

Prochaine session



DURÉE

5 h

Disponibilité des contenus :  
1 mois



PRÉREQUIS

Aucun



VALIDATION

L'assiduité à cette formation et l'accomplissement de l'ensemble des activités proposées donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Pour s'inscrire : [contact.unesea@univ-nantes.fr](mailto:contact.unesea@univ-nantes.fr)

Ref.: FC\_4012\_fr MAJ : 13/11/2017